



# EAU DE FEU

## Charte d'utilisation.

*Contrat de Licence Utilisateur Final*

**L'utilisation de ce produit impose d'adhérer à cette charte. Veuillez nous retourner, copie signée et datée de ce document avec, impérativement le cachet de l'organisme.**

### Consignes de sécurité:

- L'eau de feu est exclusivement destinée à la jonglerie de feu et doit être utilisée exclusivement par des professionnels spécialistes de cette discipline. (jonglage effectué avec des ustensiles spécialement conçus à cet effet: balles, torches, diabolos, etc.) Toutes autres utilisations de ce produit se fait sous l'entière responsabilité de l'utilisateur. L'eau de feu peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion et présente un risque pour la santé.
- Ce produit a été conçu pour d'autres usages que celui auquel vous le destinez. En cas d'incident, se reporter aux informations de sécurité jointes au produit.
- Ne pas jongler dans un lieu couvert ou à proximité de matériaux inflammables. Anticiper les problèmes qui pourraient résulter de la présence de fumée.
- Utiliser des vêtements adéquats et protéger vos cheveux.
- L'eau de feu est un produit dangereux, volatile et inflammable:
  - Ayez impérativement une substance d'extinction adéquate à proximité. Accessible et bien en vue de tous !
  - Ne pas laisser ce produit à portée de personnes qui ignorent sa spécificité ou d'enfants.
  - Stockez ce produit dans un endroit protégé, frais et aéré.
  - Refermez toujours correctement le récipient après usage. Ne pas laisser ce produit à l'air libre, les vapeurs qui s'en dégagent sont nocives.
  - Utilisez un récipient adapté et toujours y apposer une étiquette reprenant l'ensemble des caractéristiques et consignes d'utilisation du produit.
- L'utilisation de ce produit à proximité du public présente des dangers.
- Respectez les distances de sécurité et délimitez un périmètre inaccessible au public.
- Anticipez toutes les situations à risque avant de démarrer le spectacle.
- Souscrivez une assurance adaptée.

### Adhésion:

**L'adhésion à cette charte constitue un préalable obligatoire à l'utilisation de ce produit.**

En signant ce document, j'assume l'intégralité des risques liés à l'utilisation de ce produit et décharge UNICYCLE de toutes responsabilités. Par conséquent, je m'engage à n'intenter aucune action ou recours à l'encontre de la société UNICYCLE ou un de ses distributeurs.

Ce contrat annule et remplace tout accord antérieur, oral ou écrit, et toute communication entre nous concernant l'objet du présent contrat.

**UNICYCLE et ses distributeurs s'engagent à exiger systématiquement la signature de cette charte au moment de la vente. Les clients sont ensuite personnellement responsables de la transmission et de l'utilisation de ce produit par des tiers qui n'auraient pas signé ce document. Dans ce cas, UNICYCLE et ses distributeurs ne pourront être tenus responsables.**

Je soussigné (nom, prénom en lettres majuscules)

majeur et responsable, déclare avoir pris connaissance de la destination de ce produit et des risques qui résultent de son utilisation. Je reconnais avoir lu ce contrat, l'avoir compris et m'engage à en respecter les consignes.

Signature précédée de la mention "lu et approuvé".